

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
1 journée, soit 7h00 d'enseignement	Toute personne susceptible d'être exposée aux poussières de silice cristalline	Aucun sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation (Nous contacter si besoin)	12 maximum

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable :

- Identifier les risques générés lors de travaux exposant aux poussières de silice cristalline
- Identifier les moyens de prévention à mettre en œuvre pour réduire le risque silice lors de ces travaux
- Alerter le personnel d'encadrement en cas de doute ou de dysfonctionnement

Référentiel	Obligations d'information et de formation fixés à l'article R4412-87 du Code du Travail
Titres et qualités du formateur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans la prévention des risques CMR. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur ou un accompagnement pédagogique
Moyens pédagogiques	Échanges avec le formateur et les autres participants Exposé sur diaporama - Support de formation dématérialisé Évaluation par QCM en fin de journée
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Dans l'un de nos centres ou chez le client
Document délivré à la suite de l'évaluation	Une attestation de formation nominative est délivrée à l'issue de la validation des compétences par le stagiaire selon les modalités d'évaluation décrites ci-après et sous réserve d'avoir suivi l'intégralité de la formation

Programme

- Le risque silice cristalline et les différents matériaux en contenant
- Les différentes sources d'exposition à la silice cristalline
- Les pathologies associées au risque silice cristalline et la surveillance médicale des salariés exposés
- La réglementation et les principes de prévention applicable au risque silice cristalline
- Les Moyens de Protection Collective et les Equipements de Protection Individuelle
- Les mesures en cas d'incident ou d'accident
- Les modalités de fin d'intervention

Evaluation des objectifs

Evaluation théorique sous la forme d'un questionnaire à choix multiple, suivi d'une correction en commun